

La très forte mobilisation des personnels de l'Éducation nationale contre la réforme des retraites, qui a lieu en ce moment et qui va continuer de s'amplifier, témoigne du refus de voir nos acquis sociaux détruits les uns après les autres.

Nos conditions de travail ne cessent d'être dégradées par des décennies de politiques libérales qui mettent en péril le service public d'éducation et, par delà, notre santé au travail. Dans ce contexte, comment imaginer travailler plus longtemps encore ?

Récemment, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé la suppression de plus de mille postes dans le premier degré à la rentrée 2023, alors que le nombre de postes pourvus par des collègues contractuels ne cesse d'augmenter et que l'absence de remplaçant·e·s se généralise dans tous les territoires.

La Loire-Atlantique n'est pas épargnée avec 22 postes en moins pour la rentrée scolaire 2023. Pour SUD éducation, ces suppressions de postes sont inacceptables. Quand bien même les effectifs baissent dans le département, il est plus qu'urgent de conserver ces postes pour assurer un service de remplacement fonctionnel, ce qui n'est plus le cas depuis déjà plusieurs années, pour améliorer la situation des RASED et pour baisser les effectifs dans chaque classe.

Alors même que les études convergent pour montrer que la réduction du nombre d'élèves par classe est un des facteurs majeurs qui permet de faire progresser les élèves, ces décisions comptables, si elles s'appliquent, seront lourdes de conséquences en matière de justice sociale. En effet, parmi ces études, celles qui se sont intéressées à mesurer les effets de la taille des classes en fonction de sous-populations d'élèves suggèrent que la diminution des effectifs a des effets bénéfiques deux fois plus élevés parmi les enfants issu·e·s des classes sociales économiquement défavorisées et culturellement minoré·e·s.

La situation est également catastrophique en ce qui concerne le manque d'AESH pour les élèves en situation de handicap. Des enfants ayant une notification MDPH n'ont pas d'accompagnant·e·s, pour d'autres enfants c'est leur nombre d'heures d'accompagnement qui est revu à la baisse. Et lorsqu'on dénonce cette situation, vos services usent d'une nov-langue managériale qui nous est bien difficile à entendre : plutôt que de reconnaître que des élèves perdent des heures d'accompagnement faute de moyens, vous préférez nous dire que : « des élèves gagnent en autonomie ».

Si rien n'est fait pour améliorer les conditions de travail et les conditions de vie des personnels, on ne peut qu'anticiper la catastrophe à venir. Mais plutôt que de se pencher vraiment au chevet des écoles, en écoutant ce que les personnels ont à dire, nous assistons à un déploiement d'évaluations d'écoles chronophages et au renforcement du pilotage par l'évaluation, qui accentue la compétition entre les élèves, entre les personnels et entre les établissements scolaires. SUD éducation continue de s'opposer à cette politique ministérielle qui formatent les pratiques et passent sous silence les vrais besoins : les personnels ont besoin de formations choisies sur temps de travail, les élèves ont besoin d'un meilleur accompagnement et les écoles ont plus que jamais besoin d'investissements pour améliorer le bâti et l'adapter aux contraintes climatiques.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique, que SUD éducation se tiendra toujours aux côtés des personnels dans leurs luttes pour revendiquer de vrais moyens pour un service public d'éducation émancipateur.